



# ADHYS 2019 HANDICAP PSYCHIQUE ET TRAVAIL SYNTHÈSE DE LA PRÉSENTATION

DR SIMONE MUNCH  
MEDECIN DE PREVENTION

MARS 29, 2019

CNRS – Service de médecine de prévention – DR  
Alsace

# 2

## TITRE

### Difficultés rencontrées

- Le temps nécessaire à l'établissement d'une relation de confiance
- Le « temps psychiatrique » est-il compatible avec le « temps professionnel » ?
- L'implication de l'agent dans sa prise en charge (probablement beaucoup plus problématique en cas de psychose !)
- L'adhésion à la demande de RQTH
- La tolérance du collectif de travail (sollicitude bienveillante - épuisement - rejet ...)

- **Les différents et conflits au travail**
- **Les contraintes liées aux postes « aménagés » disponibles (compétence, « spécialisation »...)**
- **La « déstructuration » de la vie personnelle et sociale qui ne peut être négligée**
- ...

## Ressources

- **Pour le collectif de travail : savoir « orienter » à temps et « passer la main »...**
- **Prise en charge multi-compétences indispensable : DU, responsables administratifs, collègues proches, RRH, conseillère RH, assistante sociale, MP**
- **Possibilités d'aménagements de poste liées à la RQTH bénéfique dans la vie professionnelle et personnelle (organismes spécialisés dans l'accompagnement des patients atteints de maladies psychiatriques...)**

- **Importance des cellules de veille socio-médico-professionnelles avec l'accord de l'agent**
- **Importance d'une « personne ressource » au sein de l'unité**
- **Collaboration avec les médecins traitants (généraliste, psychiatre...) avec l'accord de l'agent**
- ...

## Remarques

- **Connaître ses limites et savoir solliciter les compétences externes en temps voulu (RH, médicales, sociales...)**
- **Importance d'une prise en charge collégiale**
- **Effet positif de la prise en charge sur l'agent : « stimule » sa participation active**
- **Inutile de connaître le diagnostic précis pour agir...**
- **Ne jamais arrêter le suivi régulier, aucun aménagement n'est définitif ...**
- **...**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

